



L'an deux mille vingt-quatre, et le quatre avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de SAINT-DIONISY régulièrement convoqué le 19 mars 2024, s'est réuni en mairie sous la présidence de Jean-Christophe GREGOIRE, Président.

PRESENTS : Monsieur GREGOIRE Jean-Christophe - Mme ZAJDNER Françoise - Mme FAUQUET Josée M. LEHMANN Daniel - Mme BELLANGER Alice - Mme CAILLAULT Catherine
Mme MANE Elsa

ABSENT EXCUSE : M. QUENTIN Bernard

ABSENTE NON EXCUSEE : Mme LIRON Eline - Mme FARGES Véronique - Mr GABACH Michel

PROCURATIONS : Mr QUENTIN Bernard à Mme ZAJDNER Françoise

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	: 11
Nombre de membres en exercice	: 11
Nombre de membres présents	: 07
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	: 08

OBJET: ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Rapporteur : Mme Françoise ZAJDNER

Le Conseil d'administration, sous la présidence de Mme Françoise ZAJDNER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Jean-Christophe Grégoire, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Excédent 2022	0	2 319,95		
Réalisations 2023	8 480,27	7 290,05		
Résultat de clôture 2022	8 480,27	9 610,00		
Restes à réaliser	0	0		
EXCEDENT DE RESULTAT A REPORTER	0	1 129,73		

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par 7 voix pour (Monsieur le Président n'ayant pas participé au vote) décide :

- De constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du